

MAN Camions & Bus S.A.



Evry le 6 juin 2006

Objet : « RETROFIT » Chronotachygraphes

Devant les différentes demandes concernant le "Rétrofit" chronotachygraphe, et la circulaire de l'administration datée du 26 avril dernier, nous ne sommes pas encore en mesure de vous répondre complètement.

En revanche ce qui nous paraît à ce jour précis :

- a) le chronotachygraphe équipant un véhicule ADR, ayant son barré orange « ADR/RTMDR », devra être remplacé par un chronotachygraphe identique.
- b) pour les véhicules d'avant le 1 janvier 2003, le chronotachygraphe devra être remplacé à l'identique pour des problèmes techniques et des problèmes financiers
- c) Pour les véhicules d'après le 1 janvier 2003 et ce jusqu'à la date du 05/08/2005 nous attendons la réponse de l'usine, en effet ce "Rétrofit" n'étant imposé qu'en France.

Pour le moment nous préconisons le remplacement par un chronotachygraphe identique.

- d) Pour les véhicules d'après le 05/08/2005, le remplacement du chronotachygraphe analogique en numérique est possible.

Nous espérons pouvoir vous répondre complètement dès que possible

Je reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire,

André de Protopopoff
MAN Camions & Bus SA
Responsable Technique Avant Vente

tel : 0033.(0).1.69.47.16.71
fax : 0033.(0).1.60.77.18.57
e-mail : andre.deprotopopoff@fr.man-mn.com

MAN Camions & Bus SA
12, avenue du Bois de l'Épine
CP 8005 COURCOURONNES
91008 EVRY Cedex
Tél. 01 69 47 16 00 - Fax 01 60 78 75 34

A. de Protopopoff



Evry, janvier 2007

Objet : « RETROFIT » Chronotachygraphes

Devant les différentes demandes concernant le "Retrofit" chronotachygraphe, et les circulaires de l'administration datées du 26 avril 2006, nous sommes en mesure de vous répondre :

- a) le chronotachygraphe équipant un véhicule ADR, ayant son barré orange « ADR/RTMDR », devra être remplacé par un chronotachygraphe identique
- b) pour les véhicules immatriculés avant le 1 janvier 2003, le chronotachygraphe devra être remplacé à l'identique pour des problèmes techniques et des problèmes financiers
- c) pour les véhicules immatriculés après le 1 janvier 2003 et ce jusqu'à la date du 4 août 2005 (inclus), le chronotachygraphe analogique sera remplacé à l'identique pour des problèmes techniques et des problèmes financiers
- d) pour les véhicules immatriculés à partir du 5 août 2005, le chronotachygraphe analogique sera remplacé par un chronotachygraphe numérique.

Je reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

André de Protopopoff
MAN Camions et Bus SA
Responsable Technique Avant Vente

Tél. : 0033.(0).1.69.47.16.71
Fax : 0033.(0).1.60.77.18.57
E-mail : andre.deprotopopoff@fr.man-mn.com

MAN Camions & Bus SA
12, avenue du Bois de l'Épine
CP 8005 COURCOURONNES
91008 EVRY Cedex
TEL 01 69 47 16 00 - Fax 01 60 78 75 34


A. de Protopopoff

APE 501Z
SIREN 318 919 085
S.A au capital de 17 532 000 €

Une entreprise du Groupe MAN Nutzfahrzeuge AG

MAN Camions & Bus S.A.
Z.I. - 12, avenue du Bois de l'Épine
CP 8005 COURCOURONNES
91008 EVRY CEDEX

Téléphone : 01 69 47 16 00
Télécopie : 01 60 78 75 34

Internet : www.man-mn.fr

